

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 février 2024

TERRITOIRES ZÉRO FAIM - (N° 2208)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 29

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2

À la première phrase de l’alinéa 10, substituer au mot :

« et »,

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il ne faut pas opposer les agricultures entre elles.